

L'ORAL

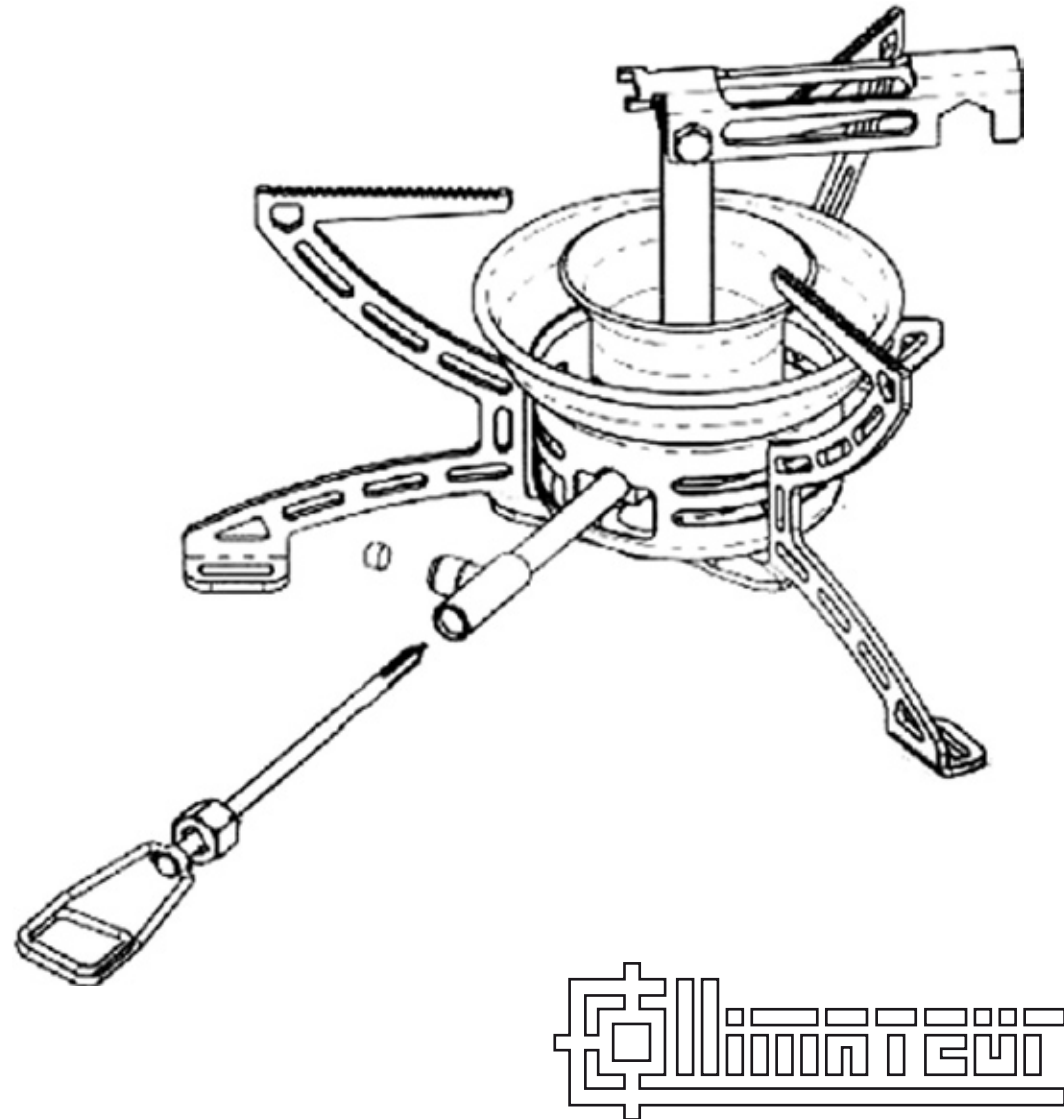
PARCE QUE VOUS  
L'AVALEZ BIEN !

**06** **PERIODIQUE AUX VISEES LARGES**

09-12/2004 | 2€  
OBSCURESCENCE ■

5	SOMMAIRE	
4	Edito : La vie dans les plis <i>A. Van Haverbeke</i>	p.03
3	L'extension du travail précaire passe par les jeunes <i>H. Esteveny</i>	p.05
2	La médaille du travail <i>A. Van Haverbeke</i>	p.09
1	Safari boucherie <i>L. Richir</i>	p.16
0	Ressources humaines <i>A. Dalia</i>	p.18
1	Thierry Tillier : Déluges intimes - Economie de signes <i>A. Dupret</i>	p.21
2	18 octobre 1977 <i>A. Van Haverbeke</i>	p.25
3	La douleur nous survit <i>L. Richir</i>	p.26
4	Pages centrales : <i>Elodie Antoine : "Armoire" - 1999</i>	

\* Les astérisques signalent les textes écrits préalablement en une autre langue que le Français.  
Les versions en langue originale de ces textes sont disponibles sur : <http://collimateur.obscurescence.net>



Le Collimateur, parce qu'il s'inscrit résolument dans un temps réflexif qui n'a que peu à voir avec celui cyclique et spectaculaire de l'*actualité* journalière ou hebdomadaire, amène d'emblée la prise en compte des modalités de son expression sur la durée. Cela implique de considérer non seulement un rapport nécessairement entretenu avec le *nerf de la guerre*, mais également avec l'intelligence des stratégies à mener pour affirmer et préserver une identité de fait, dans ce qu'elle revendique d'existence intrinsèquement *politique* et offensive.

Le niveau de rigueur intellectuelle recherché chez les différents intervenants et la particularité de leur propos, ainsi bien entendu que la qualité des rencontres personnelles engendrées par la publication dans nos pages, forment donc un fondement incontournable de ce périodique, qui se pose nettement à l'encontre du *tout au magazine* (comme il y a du *tout-à-l'égout*), où la vulgarisation de tous sujets abordés, touche le plus souvent à la *vulgarité* pure et simple.

Or, il ne suffit pas de dire que l'on va tenir un niveau, il faut s'en donner les moyens à long terme : Dans ce cadre, le rythme de parution apparaît dès lors comme un élément important de ce constat pragmatique.

En vertu de l'adage qui veut que "quand on n'a rien à dire il vaut mieux fermer sa gueule", nous avons donc décidé – parce que nous taire complètement nous est malgré tout impossible (on a ses faiblesses) – d'espacer quelque peu les parutions périodiques du Collimateur : Au lieu d'un numéro tous les deux mois, nous passons à un numéro tous les quatre mois – soit 3 numéros par an au lieu de cinq. Ceci nonobstant les diverses interventions en ligne (telles que les "Claques de la semaine"), qui n'en seront que renforcées et diversifiées. (Archivage sur notre site Web : <http://collimateur.obscorescence.net>)

Par ailleurs, la mise sur pied d'un périodique tel que le Collimateur, par des gens tels que ceux qui l'ont initié – artistes, historiens de l'art... - si elle amène un nombre certain de réflexions de fond quant à la survie possible de celui-ci, en entraîne également quant à celle même de ses "créateurs". De même, un périodique – et plus

généralement toute *œuvre* mise au public – amène très vite la question de sa perception attendue (public supposé) et surtout de sa réception effective (public réel).

A ce titre, justement, il est notable de constater combien les questions qui sont posées à son propos tournent généralement plus volontiers autour des moyens (financiers) de son existence, que des fins (politiques, artistiques, intellectuelles) de son projet. La "*crédibilité*" du propos ne passant semble-t-il que par l'importance du tirage, et surtout, par la renommée (acquise ou supposée) des lieux et librairies ayant daigné accueillir ce périodique en leurs rayons : Evoquez seulement des villes telles que Paris et Montréal, ou des magasins tels que la Fnac et Tropismes, et l'horizon de la palabre soudain se dégagera considérablement (authentique).

Encore refusons-nous – pour des raisons évidentes de liberté de ton à long terme – tous deniers extérieurs, qu'ils fussent de nature publique (subsidés) ou certainement privés (sponsoring, publicité), leur préférant de loin, la participation spontanée d'un réseau amical, auquel nous répondons par toutes les formes personnelles de la convivialité.

Le Collimateur se veut enfin l'illustration que la vie intellectuelle et artistique est possible aujourd'hui, dans les limbes d'un monde qui, s'il en venait à reconnaître honnêtement cette activité comme le véritable *travail* qu'elle est, s'empresserait de la sanctionner – à l'instar de ses initiateurs – comme illégale. Tant il est évident qu'il n'y a rien à attendre de la part d'un système qui a fait son quotidien de la précarisation des artistes et du mépris de la Culture en général, par la forme brutale de son expression administrative délétère.

Dont acte.

Alain VAN HAVERBEKE  
09.2004

RECEVOIR NOTRE EDITO PAR MAIL

Demandez-le nous (gentiment) par courriel à : [collimateur@hotmail.com](mailto:collimateur@hotmail.com) et vous recevrez tous les deux mois notre édito ainsi que le sommaire du numéro à venir.

RECEVOIR UNE CLAQUE PAR MAIL

Le COLLIMATEUR voit un prolongement critique par la rédaction de "LA CLAQUE DE LA SEMAINE". Celle-ci paraît aléatoirement sous la forme d'un "feuilleton" électronique, transmis par des voies qui ne le sont pas moins. Nos abonnés en bénéficient automatiquement. Quant aux autres lecteurs, ils peuvent en faire la demande (gentiment toujours) via [collimateur@hotmail.com](mailto:collimateur@hotmail.com), et ils recevront régulièrement ainsi cette fameuse "claque", dès alors bien méritée.

NOTRE SITE WEB

<http://collimateur.obscurescence.net>

Ce numéro du collimateur n'est complet qu'avec son encart détachable, disposé entre les pages centrales.

Tous les textes qui paraissent dans le COLLIMATEUR relèvent de la seule responsabilité de leur auteur.

Depuis 25 ans, nombreux sont les jeunes qui ont éprouvé du mal à s'insérer et à trouver leur place dans le monde du travail. Les emplois qui leur étaient offerts correspondaient bien souvent à des emplois précaires : contrat à durée déterminée, contrat intérimaire, sous statut, etc. Les choses n'ont pas changé ; à l'heure actuelle, on peut même dire que la tendance se confirme et gagne du terrain. En fait, nous assistons à une mutation profonde du monde salarial et les premiers à en avoir fait les frais sont les jeunes.

Après la Seconde guerre mondiale, on assista à un boom démographique en raison des nombreuses naissances survenues au cours de cette période. Si nous avons à l'esprit que les parents de ces enfants sont issus de générations numériquement faibles en raison de l'hécatombe de la première guerre mondiale, on comprendra aisément que la représentation graphique de la population à la fin des années 50 ressemble à une pyramide – la base étant constituée d'une masse importante de jeunes – beaucoup plus grande que celle de leurs parents ou grands-parents. Maintenant, la pyramide tend de plus en plus à laisser place à un graphique prenant la forme d'un gratte-ciel. La masse des jeunes nés entre la fin des années 40 et au cours des années 50 a maintenant atteint ou dépassé les 45/50 ans. Ils ont fondé une famille mais ils ont peu d'enfants. Les grands-parents, quant à eux, ont vu leur longévité s'allonger, ce qui a eu pour conséquence de dilater le sommet de la pyramide.

La lecture de ces deux graphiques mis en parallèle nous permet de voir que les perspectives offertes à la jeunesse des années 50 et 60 et celles offertes à la jeunesse des années 80, 90, 2000 sont loin d'être les mêmes. Désormais, les quadragénaires et les quinquagénaires, fort nombreux, occupent une part importante des emplois offerts même si, paradoxalement, on compte de plus en plus de chômeurs dans leurs rangs. Par conséquent, beaucoup de jeunes se trouvent sans travail, principalement ceux issus de milieux populaires.

**1. Le travailleur adulte et autonome**

Depuis le commencement de la crise, nous constatons que les jeunes restent plus longtemps domiciliés chez leurs parents après la fin de leurs études secondaires ou universitaires. Les garçons davantage que les filles et les jeunes issus des milieux populaires davantage que ceux de milieux aisés. La période de transition entre le statut d'étudiant et celui de travailleur adulte et autonome est vécu positivement si le jeune bénéficie d'un "solide capital scolaire et familial", et si ce passage ne se résume pas à un va-et-vient entre l'ORBEm, la Mission locale et les emplois précaires. Faute de quoi, cette période prendra l'allure d'une "galère sans boussole", ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes issus de milieux ouvriers. <sup>1</sup> Tout ce temps passé au domicile des parents, une fois les études terminées, "entre en contradiction avec les modèles d'émancipation" qui prévalent dans ces milieux.

Selon l'acceptation majoritaire, le passage au statut d'adulte passe par les étapes suivantes : fin des études, premier emploi, logement indépendant et formation d'un couple stable. Pour les familles de milieux populaires, la succession des étapes est restée la même mais, ce qui a changé, c'est l'allongement de la période de transition qui sépare la fin de la formation du jeune et son accession à "l'autonomie financière et résidentielle" <sup>2</sup>. Cela s'avère d'autant plus vrai si le jeune est un garçon et s'il est peu diplômé. Les jeunes filles peuvent quitter le domicile des parents par la voie du mariage, même si elles n'ont pas d'emploi salarié. Soulignons toutefois que le mariage ne conduit pas forcément les jeunes filles à l'autonomie financière.

**2. Les titres scolaires dévalués**

Pour que leurs enfants échappent à la précarité, les parents investissent beaucoup dans l'école. Cela correspond aussi à une attente des employeurs. Toutefois, nous nous rendons compte que les titres scolaires s'en sont trouvés dévalués. Par ailleurs, les postes de cadres qui nécessitaient auparavant la détention d'un diplôme

ou d'une solide expérience ne sont plus en assez grand nombre pour répondre aux ambitions de la plupart des jeunes diplômés qui arrivent sur le marché du travail. Ainsi, les jeunes, qui avaient misé sur le système scolaire pour tirer leur épingle du jeu, vivent mal le fait de se trouver cantonnés dans des emplois qui ne sont pas en adéquation avec leurs qualifications et aspirations. Contraints de se rabattre sur des emplois moins exigeants en matière de qualifications, ces diplômés contribuent, à leur corps défendant, à précariser encore davantage les travailleurs peu ou pas qualifiés. Le fait d'avoir fait des études ne garantit plus forcément aux jeunes diplômés un salaire appréciable. En France, entre 1964 et 1993, nous constatons une augmentation de la productivité et de la formation initiale des travailleurs mais aussi la hausse générale des salaires. Cependant, nous constatons aussi qu'entre 1970 et 1993, la valorisation des salaires sur base des études et formations acquises n'a pas eu lieu dans les proportions escomptées. Ceci est dû à l'afflux sans cesse croissant, depuis le début de la *crise*, de jeunes diplômés sur le marché du travail, ce qui a eu pour conséquence entre autres de "faire baisser la prime liée aux titres scolaires" <sup>3</sup>.

### 3. L'établissement des salaires

Le montant du salaire versé à un travailleur résulte d'au moins deux facteurs qui lui sont extérieurs : Premièrement, ce qu'offrent les concurrents pour un travailleur ayant les mêmes compétences et deuxièmement, ce qu'il coûte par rapport à ce qu'il rapporte. Par ailleurs, des facteurs liés à l'âge ou à l'ancienneté de l'individu peuvent rentrer en ligne de compte. Ainsi, les compétences acquises au fil des années dans le milieu de travail par une personne et la connaissance que cette dernière a de ce milieu peuvent être prises en considération par l'employeur et se traduire par une valorisation de son salaire. Nous savons qu'une des difficultés rencontrées par les employeurs du temps des Trente Glorieuses était celle de fixer les travailleurs à leur poste de travail, de lutter contre leur mobilité. Ainsi, les "avantages" liés à l'ancienneté ne constituaient pas seulement le fruit de luttes sociales et la reconnaissance des compétences acquises sur le tas, mais constituaient

aussi un moyen pour les patrons de stabiliser les travailleurs.

Il faut tenir compte du fait que, parmi les enfants du *baby boom* encore en âge de travailler, nombreux sont ceux qui continuent de bénéficier de ce régime de "primes" à l'ancienneté et d'autre part, qu'ils occupent, en raison de la masse qu'ils représentent, un nombre important des emplois actuellement pourvus. Nous sommes obligés dorénavant de constater que leur progéniture, du moins la majeure partie, ne bénéficie et ne bénéficiera pas des mêmes perspectives. Même l'élévation des compétences scolaires de ces derniers ne suffit pas à renverser la tendance amorcée dans les années 70 et qui depuis, se poursuit inexorablement. Désormais, les patrons ont tendance à n'engager des jeunes que sous des contrats précaires. Sous prétexte d'aider la jeunesse à s'insérer dans le monde du travail, les entreprises l'utilisent pour remettre en question les anciennes conventions collectives en matière d'établissement des salaires et de conditions de travail. Il en va ainsi depuis maintenant plus de vingt ans.

### 4. Précarité et exploitation

Les jeunes sous contrat à durée déterminée, à temps partiel, les intérimaires et autres précaires, éprouvent beaucoup de difficultés à "intégrer pleinement la société des travailleurs". Il y a plusieurs raisons à cela : Ils n'occupent pas les "postes stratégiques au sein de l'entreprise, ils n'en maîtrisent pas les organigrammes informels et ne peuvent constituer avec les anciens un groupe de pression unique rassemblant toutes les générations" <sup>4</sup>.

Serge Paugam souligne que "les jeunes sont de plus en plus nombreux à entrer sur le marché de l'emploi ou à sortir du chômage par un statut précaire..." et "leur intégration définitive dans une entreprise nécessite le plus souvent une forte implication au travail (...)". Autrement dit, "les jeunes sont évalués pendant toute la durée de leur contrat". Dans ces conditions, "exprimer son mécontentement ou chercher à se défendre" via les syndicats ne leur semble pas judicieux. Par ailleurs, les employeurs utilisent dans "certains cas les contrats d'emploi à statut précaire comme un moyen de sélection" des travailleurs <sup>5</sup>. Ce que nous constatons au niveau des relations entre les générations

de travailleurs jeunes et anciens – prises comme deux ensembles distincts – ce n'est pas une rupture pour des raisons d'ordre culturel ou de mœurs, mais une rupture dans la transmission, des anciens vers les nouveaux, de tout un savoir collectif de résistance à l'exploitation.

### 5. Solidarités familiales

Cette rupture que l'on constate à l'échelle des générations ne se retrouve pas au niveau de la famille, bien au contraire. Les relations et les échanges y sont intenses. Les parents et les grands-parents "tendent à mettre le capital social" qu'ils ont accumulé "au service de la promotion des plus jeunes". S'il n'y avait pas eu ces deux générations pour aider les plus jeunes, on peut légitimement penser que la *crise* aurait été autrement plus dramatique. Si, à la faveur de la *crise*, on redécouvre que la famille est un lieu de solidarité privilégié, nous ne devons pas trop nous en réjouir, parce que cela correspond aussi à la faillite des autres structures sociales et de sociabilité où s'exprimait la solidarité. Les gouvernements ont joué et compté sur la solidarité familiale pour amortir les effets néfastes de leur politique sociale et économique. Nous pouvons illustrer ce retour en arrière avec l'instauration par le gouvernement belge en 1980 du statut "cohabitant" en matière d'assurance chômage ; un statut visant à renforcer "la dépendance familiale des travailleurs entre eux. Les travailleurs devenus chômeurs et en situation de cohabitation ont vu leurs droits régresser au prétexte qu'ils bénéficiaient du revenu de la personne avec laquelle ils vivent" <sup>6</sup>.

Nous assistons au renforcement des inégalités. Ainsi, les femmes sont les premières concernées par le statut cohabitant et les jeunes ont longtemps été les premières victimes des nouvelles politiques en matière d'emploi et de salaire. Il faut dire que depuis le sommet européen de Lisbonne, qui s'est tenu en mars 2000, les *inactifs*, qui ont entre 50 et 65 ans, sont depuis lors visés par les politiques volontaristes de retour à l'emploi – précaire comme il se doit <sup>7</sup>. Par ailleurs, en se reposant sur les solidarités familiales, les gouvernements et les partenaires sociaux n'ont pas tenu compte du fait que les familles ne disposent pas toutes des moyens suffisants pour faire face aux besoins de leurs membres. En se reposant sur la famille, l'Etat a non seulement favorisé le

retour à une vision réductrice de la solidarité mais en plus, il a renforcé les inégalités entre les habitants.

### 6. L'extension du salariat précaire

Tout au long de la période des Trente glorieuses, on voyait le salaire d'embauche des jeunes travailleurs se rapprocher de plus en plus du salaire moyen. Mais, "à partir de 1975, le salaire d'embauche décroît" et devient tout à fait décroissant pour les jeunes qui sont entrés ces dix dernières années sur le marché du travail. Cependant, pour les travailleurs plus âgés, les rémunérations ont continué "de progresser plus vite que la moyenne" <sup>8</sup>. Depuis 1975, les jeunes arrivent sur le marché du travail dans des conditions qui sont de plus en plus désavantageuses pour eux. Nous sommes légitimement amenés à nous demander si nous ne sommes pas en train d'assister à l'extension du salariat précaire. Une précarisation qui frappe d'abord les salariés jeunes et qui ensuite s'étend aux générations d'actifs plus âgés. Les auteurs de "Avoir 30 ans..." pensent que nous allons dans ce sens. Pour eux, "les employeurs font de la main-d'œuvre juvénile le banc d'essai d'une nouvelle politique de l'emploi et dont les maître mots sont : flexibilité, autonomie, précarité" <sup>9</sup>. Cette politique de la gestion de main-d'œuvre, pour s'étendre à une large frange des salariés, s'appuiera et comptera beaucoup sur le renouvellement des générations.

Alain Lebaube disait la même chose, quand il affirmait que le sort fait aux enfants de la crise "annonce une transformation en profondeur des règles admises". Ils expérimentent "les conditions d'une nouvelle donne, susceptible d'étendre son aire à mesure de son vieillissement. Une adaptation ou une adéquation serait alors en marche" <sup>10</sup>. Comme on peut le voir, la révolution libérale n'a pas fini d'étendre son emprise.

### 7. Les vieux de demain

D'ici deux ou trois décennies, un grand nombre de personnes atteindra l'âge de la retraite au terme d'une vie de travail en dent de scie. Faute de pouvoir justifier d'une carrière complète, elles ne pourront prétendre qu'à de maigres pensions. Trop maigres pour pouvoir aider leurs

enfants comme elles l'ont été par leurs propres parents. Ces personnes seront alors pleines d'amertume et de crainte pour elles-mêmes et pour leur progéniture. Ces générations de pensionnés craintifs et précaires seront certainement réceptives aux sirènes de l'extrême droite ou à d'autres discours extrémistes. Pleines de rancœur, elle seront peut-être tentées de voter pour les tenants du discours sécuritaire. Ce sera alors le dernier mauvais service qu'elles rendront à la jeunesse avant de s'effacer : *Après moi, le déluge.*

Il nous faut résister au rouleau compresseur néolibéral et proposer autre chose aux jeunes que le sauve-qui-peut généralisé, autre chose que la guerre de tous contre tous. Nous devons tous renoncer à vouloir être le gagnant, à vouloir "s'en sortir tout seul, selon un itinéraire individuel de réussite, au niveau de son groupe social, de sa communauté, à l'échelle d'un pays, voire d'un continent comme l'Europe" <sup>11</sup>.

**Hugues ESTEVENY**  
**07.2004**

**Travailleur social communautaire.**  
**Membre d'OBICpas (Observatoire bruxellois –**  
**indépendant – des CPAS)**

<sup>1</sup> voir C. Baudelot et R. Estabiet: *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Seuil (Coll. "L'épreuve des faits"), 2000, p.43.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.53.

<sup>4</sup> S. Paugam, *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF, 2000.

<sup>5</sup> S. Paugam, *op. cit.* p.268- 269.

<sup>6</sup> voir le périodique de la section bruxelloise de la Ligue des Droits de l'Homme, *Deux Droits d'Info*, oct-nov-déc 2000, p. 7.

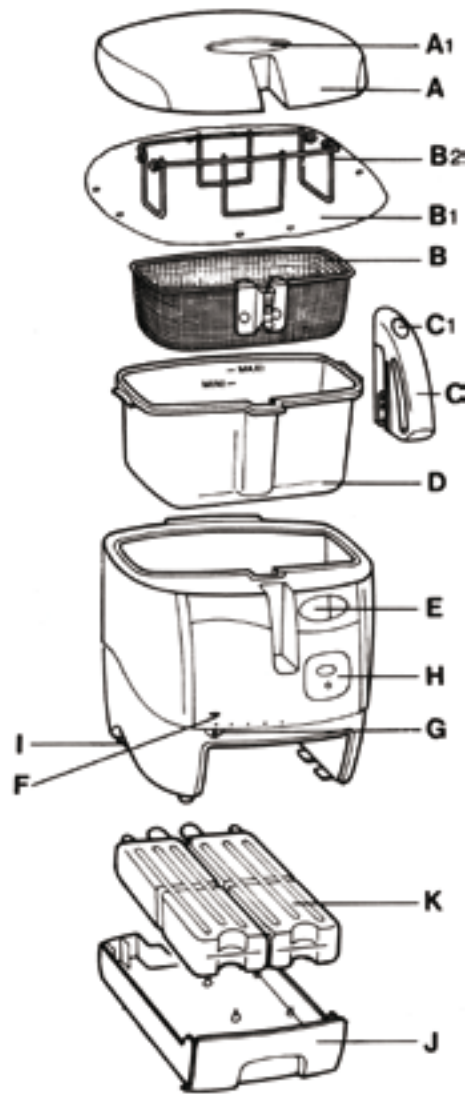
<sup>7</sup> voir M. Alaluf, *Activons les vieux pour éviter la pénurie de chômeurs*, in : Traverses, avril-mai 2001, n° 164.

<sup>8</sup> C. Baudelot et R. Estabiet illustrent ce fait en mettant en lumière l'évolution des rémunérations entre 1987 et 1993 : " alors que le salaire moyen en francs constants de l'ensemble des salariés avait progressé d'environ 11 %, le salaire d'embauche des jeunes entrants (salariés ayant un emploi depuis moins de deux ans) a diminué de 4,2 %", in : C. Baudelot et R. Estabiet, *op. cit.*, p. 91.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>10</sup> A. Lebaube, in : *Le Monde des Initiatives*, supplément au Monde du 10 décembre 1997.

<sup>11</sup> R. Petrella, *Le bien commun*, Bruxelles, Labor (Coll. "Quartier Libre"), 1996.



1. "Dire qu'en Europe, tous les petits blancs y en a être comme Tintin..." <sup>1</sup>

"Même si le Belge n'éprouve pas trop de difficultés à laisser de côté ses responsabilités professionnelles, il n'oublie pas complètement son travail et ses collègues durant ses vacances. Il réfléchit volontiers aux choses à améliorer dès la rentrée et fait le plein de bonnes résolutions." <sup>2</sup>

2. Ne travaillez jamais !

Si "tout travail mérite salaire", selon l'expression consacrée, toute promesse de salaire mérite-t-elle autant de travail ? Le Travail *conditionne* le rapport au monde de chaque individu, en tant qu'il se pose comme la mesure même du temps dont chacun se sait nécessairement privé, dans le but d'assurer sa subsistance quotidienne. Or, on ne saurait *gagner sa vie* au travail, puisqu'on n'y gagne en tout et pour tout qu'un *salaire*. L'échelle de temps qu'impose le Travail est celle de la *perpétuité*, dans le sens où il n'est pas permis d'envisager survivre, fût-ce un seul jour, en-dehors des exigences liées au Travail, ce qui pose donc obligatoirement la question des *limites* que recoupe en définitive la notion de "travail" <sup>3</sup> proprement dite.

A ce titre, on pose généralement le *temps libre* comme étant le pendant du *temps de travail* (les *heures*). Mais il n'y a cependant pas équilibre entre ces deux pôles apparents, puisque le Travail – qui occupe l'essentiel du temps – *conditionne de facto* la possibilité même d'obtenir du temps libre, tant dans ce qu'il en laisse (week-end), que dans ce qu'il en autorise (congrés payés). Littéralement, on travaille (continuellement) au droit de ne pas travailler (exceptionnellement), ce qui implique que même en-dehors de la sphère (admise) du Travail, la subordination stricte au temps de travail (imposé par une entreprise) reste de mise, puisqu'elle conditionne même la perception temporelle et symbolique du temps (dit) libre : Devoir se coucher tôt pour pouvoir se lever le lendemain, par exemple. Il s'agit rien moins que d'une perpétuelle *gestion* du temps, qui admet la vie privée comme une simple *période* comprise dans les limites strictes de ce qui ne constitue pas explicitement la

présence – elle-même *périodique* – sur le lieu de travail. Le pointage à l'entrée et à la sortie du travail est révélateur de cette extrême *périodicité* du temps, en ce que, s'il limite absolument le temps de travail, il pose également les limites du temps libre – d'un pointage à l'autre, rien moins. Le temps du Travail se déploie donc dans le sens d'une *perpétuité fractionnée*, entre des périodes dites de "travail" et "hors travail". Mais, peut-on raisonnablement considérer que l'on *sort* effectivement du Travail, par le simple fait que des périodes de repos (légal) soient aménagées à intervalles réguliers ? La *liberté* de jouir de son temps est toujours *conditionnelle*, au moins parce que ce temps-là est proprement *accordé* et relève de la stricte nécessité due au repos, qui s'inscrit donc dans un temps que l'Entreprise juge par ailleurs moins rentable pour elle.

3. Congés payants.

Le temps admis pour libre entre donc strictement dans le *continuum* du temps de travail et n'est sans doute à considérer que comme une *phase* particulière de ce dernier, par ailleurs censé occuper le plus de temps possible de la vie dite *active* de l'individu. William Grossin admet justement le "temps de travail [pour un véritable] impôt social en contrepartie duquel la société concède à l'individu son temps personnel" <sup>4</sup>, faisant dudit *individu*, un *travailleur* avant tout, obéissant sa vie durant essentiellement aux règles imposées par le Travail, jusque dans les moindres détails de sa vie privée : Ce n'est donc jamais au *temps libre pris par un individu au cours de sa vie* que l'on a affaire, mais strictement aux *congrés payés octroyés à un travailleur dans le cadre de sa vie active* !

Or, il s'agit d'*occuper* ce temps de *vacance* dûment gagné, et donc de faire appel à des professionnels du divertissement (autant dire à d'autres *travailleurs*), qui vont prendre en charge cet autre aspect du travail salarié que sont les *congrés payés*. Les congrés sont payés par l'entreprise, parce qu'ici aussi, on est bel et bien dans le milieu du travail, dans le sens où il s'agit rien moins que de *réussir* ses vacances, comme sa vie professionnelle. Bien reposé, le rendement sur le lieu de travail n'en sera que

plus effectif (voir chapitre 8), aussi faut-il du *rendement* sur le lieu de villégiature, à commencer par un soleil au zénith et tout un corps à l'avenant. Prendre des vacances, c'est d'abord exiger (enfin) soi-même vis-à-vis d'autres ce que d'autres exigent de soi l'année durant. La bonne mine de la rentrée (la peau bronzée, voire *brûlée*) sera le gage de ce temps libre dûment rentabilisé, que des photographies abondantes et *in-signifiantes* viendront encore étayer, si besoin était. <sup>5</sup> Mais, comme il s'agit d'un temps octroyé *par* le Travail, les vacances sont censées se dérouler *expressément* durant des "*périodes* de vacances", soit, pour les vacances d'été, entre la mi-juin et la mi-septembre, avec les pics fameux des mois de juillet et d'août. Cela détermine de véritables transhumances annuelles et le chassé-croisé traditionnel des *juilletistes* et des *aoûtistes*, sur la "route des vacances", aux embouteillages légendaires. Car, là où toute l'année les transports en commun et les routes s'engorgent journalièrement par l'interminable navette des travailleurs aux heures de pointe, les vacances ne sont exemptes ni du stress propre à cette hyper promiscuité, ni certainement exemptes de l'aliénation qui en découle inévitablement, de par la monstruosité qu'il y a à devoir tous faire la même chose au même moment et (pratiquement) en un même lieu !

Combien de gens reviennent d'ailleurs épuisés de leurs vacances, ne fût-ce que d'avoir été submergés par le monde qu'ils ont rencontré partout ?

L'aliénation propre aux périodes de vacances annuelles, se traduit de manière archétypale dans la tolérance individuelle à reproduire les mêmes gestes que les autres et ce chaque année, dont l'aller-retour obligé entre deux points de sédentarité (de *résidence*) n'est certes pas le moins criant. <sup>6</sup> Que *tout le monde* cherche le soleil, les plages et les eaux turquoises – ou la neige en hiver, évidemment <sup>7</sup> -, avec une quasi unanimité, ne peut qu'amener au constat d'une aliénation de masse réalisée, au point qu'elle est devenue imperceptible à ses victimes, dès lors consentantes. Il en va ainsi du tourisme, qui ne pense le monde et les déplacements vacanciers que dans le cadre de "circuits" touristiques balisés, du style, "confort et dépaysement" <sup>8</sup>, dans le cadre desquels "[des] équipes se chargent de planifier vos différentes étapes", histoire que vous "rencontr[er] l'insolite", pour vous assurer

"une découverte 'authentique' hors des sentiers battus où l'originalité se conjugue avec l'aventure". Ainsi, "Club Med Découverte vous offre l'opportunité de poser un autre regard sur le monde : celui de la vérité, de l'authenticité, [en vous faisant] passer de l'autre côté des décors" et en vous [r]assurant sur "votre tarif [qui] est sans surprise et [sur] vos émotions [qui sont] aux (*sic*) rendez-vous". Tout tourne autour du fait que les grandes vacances (pour ne parler que d'elles) se prennent à dates fixes (en *saison*) et qu'il faut absolument convaincre le consommateur/client qu'il a des raisons plus valables que les autres d'être assis sur la plage parmi la multitude des ses semblables au maillot ridicule, avant que tous ne rentrent chez eux, en vue de *reprendre* le travail – le comble de l'immobilisme en la matière restant sans doute la location pluriannuelle d'un lieu de séjour (caravane résidentielle ou *Time sharing*, par exemple) où, chaque année invariablement, on reviendra passer les mêmes jours de vacances (en revoyant les mêmes voisins, si possible), tout en espérant secrètement pouvoir y finir ses vieux jours... et pourquoi pas s'y reposer définitivement *sous* la plage, cette fois !

Du hamster encagé et d'une roue infinie dans la quelle il court...

#### 4. Le client d'abord... <sup>9</sup>

Peu à peu se révèle en fait la véritable clef de voûte sociologique d'un tel ensemble nommé "Travail", qui n'est pas comme on pourrait s'y attendre le "travailleur", mais le "client".

Le *client*, c'est celui qui entre en compétition temporelle directe avec le *travailleur*, dès lorsqu'il sort de la masse informe des *consommateurs*. La notion de *consommateur* induit une forme *potentielle* de l'achat, pris en tant que phénomène globalement générateur de profit. La notion de *client* quant à elle indique l'individuation d'un pouvoir d'achat *effectif*, qui incarne nommément le principe capitaliste de "demande". L'Entreprise est l'"entité économique qui incarne et prétend au principe d'"offre" et qui, parce qu'elle a toujours un client à satisfaire, exige un rendement sans cesse plus important de la part du travailleur. Dans ce sens on peut donc considérer que l'Entreprise, et donc le principe de "Travail" qu'elle matérialise, est le lieu de la

mise en concurrence directe du *travailleur* et du *client*, dans une perspective temporelle telle que le premier voit son temps de travail épargner celui du second. Parce que la finalité capitaliste de l'Entreprise est de générer un profit (la "plus-value" marxiste), elle met également en confrontation, dans un rapport de force quasi mathématique, le nombre (croissant) de clients à satisfaire et le nombre (décroissant) de travailleurs à employer pour ce faire. Dans le même sens, il existe une différence notable de perception entre un client *unique* ("le client est roi") qui passe *avant tout*, et des travailleurs admis pour une simple *masse* (salariale), dont les composantes individuelles sont interchangeable, et passent, nécessairement dès lors, *après* le client. L'équation ainsi posée vise à dégager somme toute un coefficient de *rentabilité* pour l'Entreprise, qui de fait, est directement tributaire d'une exigence de *rendement* à l'encontre des travailleurs – lesquels à ce stade sont donc également mis directement en compétition entre eux. Ainsi apparaît en creux cet autre *période* propre au *continuum* du temps de travail qu'est le chômage.

#### 5. ... et la Matière première.

L'Entreprise ne raisonne qu'en termes de consommation de *matières premières* qu'elle entend transformer (mettre en valeur) sous forme de *produits* manufacturés selon les normes du Marché. Elle agit donc de même avec les travailleurs qu'elle qualifie rien moins que de *ressources humaines*, comme il y a des ressources énergétiques, par exemple. Par le Travail, l'Entreprise *consomme* donc littéralement du travailleur, comme elle consomme de l'énergie, pour assurer son fonctionnement, puis rejetant au-dehors respectivement, ce qui lui est nécessaire, puis inutile, dans un mouvement perpétuel intégrant la philosophie récente du *recyclage* (Avec cynisme on pourrait cependant souligner qu'au contraire des bouteilles plastiques ou du carton, c'est le chômeur lui-même qui doit se *recycler* par ses propres moyens). Le chômage a ceci de comparable avec les loisirs, qu'il apparaît comme une fraction du temps global du Travail, qui porte la même nécessité de rendement – mais quant à lui sous peine de sanctions graves pouvant aller jusqu'à la privation totale des moyens de survie élémentaires,

le cas échéant. Le *rendement* du chômeur se chiffre au nombre de ses postulations auprès des entreprises, qui tiennent à cette occasion le double rôle de demandeuses et d'offreuses en matière d'emploi. Le chômeur lui-même bien qu'il apparaisse surtout comme un *demandeur* (d'emploi), est néanmoins tenu d'assurer dignement son rôle d'*offreur* ("de sa force de travail", comme dirait Marx), en mettant en valeur rien moins que la présentation de sa propre personne, en sus de ses qualifications, via le sacro-saint *curriculum vitae*. Le demandeur d'emploi est donc comme un démarcheur faisant du porte-à-porte pour tenter de vendre une camelote – dont chacun sait par ailleurs qu'elle inonde le marché de l'emploi à des millions d'exemplaires interchangeables – qui n'est autre que lui-même. Le chômage n'est donc aucunement un temps libre, dans le sens des congés payés, mais bien un temps de travail, dont le pointage mensuel souligne à dessein le caractère contraignant <sup>10</sup>. Ce temps durant lequel il est de bon ton de considérer autoritairement que *l'on vous paye à ne rien faire*, ne vous appartient donc nullement puisqu'il est à tout niveau *sanctionné* (par une (ré)pression sociale, par des pointages, par des contrôles domiciliaires, par des obligations de toutes sortes...), à l'instar de l'allocation mensuelle insuffisante que l'on vous verse forfaitairement, en vous accusant d'en *profiter sur le dos des travailleurs*. Le chômeur est donc admis pour *moins* qu'un travailleur et c'est en cela qu'il doit porter sa demande d'un emploi comme une tare, afin de servir d'exemple à ceux des travailleurs qui seraient tentés de se libérer de la contrainte du travail aliénant, pour vivre qui sait, le bonheur de vacances perpétuelles.

#### 6. L'enfer du décor.

Prendre des vacances, nous l'avons dit, c'est sortir d'une entreprise pour entrer dans une autre, celle du tourisme et des loisirs et plus généralement celle du Divertissement. Au passage, on délaisse son costume de travailleur insatisfait pour endosser celui de client à satisfaire, en se donnant somme toute le temps (le loisir) d'aller regarder comment travaillent les autres, alors que le soleil brille, eux qui par exemple, sont payés chez *Disneyland Paris* comme des professionnels enthousiastes ("*cast members*"), "*au*

service de l'enchantement" <sup>11</sup>. Cette société multinationale vend un produit extrêmement rentable qu'elle désigne le plus souvent sous le vocable générique de "rêve", que les membres de son personnel sont tenus d'incarner quelle que soit leur "fonction(...) opérationnelle(...)" (accueil, vente, hôtellerie/restauration, animation, services techniques) ou bien (...) [leur] fonction(...) support(...) (marketing/ventes, finance, informatique, ressources humaines, développement, stratégie/partenariat, achats...), [ce, afin que] chacun participe à sa manière à *construire le merveilleux*". L'orgueil d'une entreprise comme Disneyland Paris réside dans le fait de "fai[re] rêver chaque année plus de 13 millions de visiteurs par an (*sic*)" – ses clients donc – tout en se targuant rien moins que de mettre dans le même temps "de la magie dans votre CV", s'il vous venait à l'esprit de venir vous salarier chez elle, dans le but avoué de "particip[er] vous aussi à la magie", dans "un monde qui *entretient le rêve*". Comment *tout* ne serait-il pas possible au Parc Disneyland, alors même qu'il ne renferme par un, mais "cinq pays imaginaires où il fait bon vivre !" ? – mais pas travailler, apparemment <sup>12</sup>.

Evidemment, fustiger Disney parce qu'il vous *vend* du rêve, c'est comme d'accuser une banque de (vouloir) *faire de l'argent* : C'est enfoncer une porte ouverte, tout en ne posant pas la question de fond, qui consiste à savoir ce qui rend la Banque *possible*, ou le Divertissement *nécessaire*, au sein d'une aliénation plus vaste. Il n'en reste pas moins que cette forme particulière d'entreprise qui incarne le paradigme synthétique de cette *médaillon du travail* – dont les concepts "Travail" et "Divertissement" ne constituent rien moins que les deux revers – force le constat d'un capitalisme ultralibéral en pleine possession des moyens de sa domination, par les formes désignées plus tôt par Guy Debord sous le concept général de "Spectacle".

Au sens strict, Disney *assure le spectacle* donc, en créant les conditions de la transformation de travailleurs en personnages insipides au sourire figé (rictus) et permanent de souris géante et costumée ! Qui rencontre Mickey au sourire idiot dans un parc à peu de chances de soupçonner l'individu travailleur qui sue ridiculement dessous l'immense masque et "[l]'expérience unique" <sup>13</sup> de son *sot métier*...

## 7. Chèques en bois

Encore n'est-il nul besoin d'aller fréquenter une souris obèse dans un parc imbécile pour assister repu et content au spectacle de l'aliénation de plus mal lotis que soi (petit plaisir historiquement réservé à la classe aristocratique, puis bourgeoise), car désormais en Belgique, le Gouvernement veille à ce que l'aliénation au travail devienne en propre le *loisir* de la classe moyenne dûment embourgeoisée à crédit.

Le fin du fin tient en ceci que cette petite *importance* allouée ne nécessite même plus l'encombrement inutile de porter un Nom et un Titre, car désormais tout un chacun peut contempler l'aliénation à domicile, pourvu qu'il en loue le droit : Les classes dominantes ont toujours eu leurs valets de chambre, leurs cuisinières, lavandières et autre petit personnel jardinier ; aujourd'hui, les classes jadis laborieuses peuvent en leur propre sein trouver de quoi exploiter légalement leurs coreligionnaires de classe, désignés arbitrairement et officiellement comme *denrée corvéable*. Monsieur Tout le monde avait déjà acquis le droit de payer ses denrées alimentaires avec des *titres-repas* (dits aussi : *Chèques-repas*) ; il peut désormais faire nettoyer ses sols et vitres avec des *titres-services* <sup>14</sup> : "Les utilisateurs [des titres-services] sont des particuliers-personnes physiques, ayant leur domicile en Belgique. Ils peuvent acheter des titres-services afin de bénéficier de certains services d'aide ménagère." <sup>15</sup> Ces *services* sont précisés comme suit : "Des activités réalisées au domicile de l'utilisateur : nettoyage du domicile y compris les vitres, lessive, repassage et préparation de repas ; (*sic*)

Des activités réalisées en dehors du domicile de l'utilisateur: courses ménagères, centrale pour les personnes âgées moins mobiles et repassage." L'objectif avoué du Gouvernement est de "favoriser le développement de services et d'emplois de proximité, à créer de l'emploi et à lutter contre le travail au noir." Or, là où il s'agit rien moins que de (re)créer nommément une sorte de *classe corvéable*, c'est que le système ne s'arrête pas au service à domicile, mais concerne également "les entreprises commerciales, les entreprises de travail intérimaire [, ] les ASBL, les ALE, les mutualités, les CPAS, les sociétés à finalité sociale ou les travailleurs indépendants occupant

des salariés." Toute frange de la société trouve ainsi à sa portée une véritable *réserve* de travailleurs sous statutaires dans laquelle il n'y a plus qu'à piocher selon la nécessité du moment, et ce pour une somme modique (6.20 €/h), qui plus est, partiellement déductible fiscalement (-30%). De surcroît, tout un chacun se voit auréolé d'une participation *active* à la résorption du chômage, en favorisant par une opération *originale*, la réintégration sociale d'*inactifs*, en les protégeant des tentations du travail illégal – que demande le Peuple ?!

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes si, derrière la façade idyllique de ce pseudo *plein emploi*, n'apparaissait purement et simplement que le bétonnage légal des éternels *petits boulots* <sup>16</sup> et de l'emploi précaire érigé une fois pour toutes en *travail salarié* véritable – or, le Gouvernement parle lui-même d'un "contrat de travail particulier, dénommé 'contrat de travail titres-services'." Les premiers bénéficiaires d'une telle précarisation de l'emploi s'avèrent être – puisque nous sommes en face d'une politique ouvertement libérale, *perpétrée* par un Ministre admis pour Socialiste <sup>17</sup> – les entreprises dites "agrées" par le Gouvernement et qui sont censées fournir la main-d'œuvre aux futurs "utilisateurs" des titres-services. Ces entreprises bénéficient à vrai dire de l'essentiel des retombées financières et sociales d'une telle mesure, puisque toute *utilisation* (location) de ce personnel par un particulier, lui rapportera 19,47 € (6,20 € payés par l'utilisateur et 13,27 € payés par la Sécurité sociale) par heure prestée <sup>18</sup>, de la part donc d'un personnel qu'elle ne sera aucunement tenue de former, d'encadrer socialement et professionnellement, puisqu'il sera admis statutairement pour moins qu'un intérimaire (alors même que les intérimaires jouent dans ce cadre le double rôle d'entreprise agréée et d'entreprise utilisatrice) et certainement moins qu'un travailleur – du fait même que ce petit personnel n'aura pas (dû) été formé pour ce qui ne constitue véritablement pas un *profession*. L'hypocrisie cynique d'un tel système tient évidemment aussi à la *promesse* de lendemains qui chantent, puisque ces *petits boulots* non spécialisés mis bout à bout devraient déboucher à terme sur un engagement *réel* de la part de l'entreprise utilisatrice, comme le prévoit la loi. Or, la manne quasi illimitée que représente le nombre de demandeurs d'emploi sur le

marché du travail, assure à tout utilisateur professionnel, le renouvellement pratiquement perpétuel de ce type de main d'œuvre précaire à bon marché, sans jamais devoir assumer *de facto* quelque obligation que ce soit à l'engagement d'une personne en particulier.

## 8. Accor, entre Pouvoirs publics et Entreprises

La principale entreprise à bénéficier de la mesure légale introduisant le système des titres-services, est évidemment la Société émettrice desdits *titres*, à savoir : *Accor Services Belgique* (filiale du Groupe multinational *Accor*), dont un des slogans est "Bien-Être et performance" <sup>19</sup>, tout un programme. Encore faut-il voir dans l'anachronisme évident des termes, de quel *bien-être* on parle et au bénéfice de quelle *performance* ? D'entrée, les choses sont claires : "Accor Services Belgique se positionne comme acteur clé dans le domaine du *service aux entreprises*."

Sa vocation est d'*apporter des solutions qui facilitent la vie quotidienne des décideurs d'entreprises et institutions publiques*, ainsi que celle de leurs collaborateurs. Son objectif est de concevoir, développer et gérer des solutions novatrices pour *valoriser le capital humain d'une entreprise, contribuer à son bien-être et donc à sa productivité*, tout en réduisant les charges administratives et financières y afférentes." C'est dans cette perspective donc, qu'Accor Services s'est spécialisée dans l'émission de chèques en tout genre, qu'il s'agisse du fameux "Ticket-restaurant", ou plus récemment donc, des "Titres-services". Dans le cadre du "service aux entreprises", la gamme s'étend encore aux "Chèques-cadeaux" – dont une formule particulière repose sur un partenariat avec le Groupe *Carrefour* – ou aux "Chèques Suprême Award Passeport", présentés comme une véritable "*récompense*" offerte à des collaborateurs zélés, des partenaires commerciaux, etc. Cette dernière formule de chèques reprend le concept de *loisirs touristiques organisés* (comme au Club Med), mais avec cette nuance que le "bénéficiaire" ne choisit ici, ni la destination, ni même les loisirs auxquels il pourra participer : "[Le chèque] est libellé au nom du bénéficiaire et pour la destination et les prestations que *vous aurez précisément choisies pour lui*."

Dans le même esprit (d'entreprise), on trouve enfin le



concept très en vogue des "Voyages d'incentives" <sup>20</sup> sur mesure", dont la présentation argumentative en ligne est un modèle du genre : "Nos voyages de motivation doivent offrir des moments d'exception et laisser des souvenirs inoubliables. Ils bousculent les habitudes et cimentent les amitiés. Les attentions personnelles et le soin porté aux petits détails *donnent à chacun l'impression d'être un voyageur unique et privilégié.* (...) Elaborés en collaboration étroite avec ses clients [les entreprises demanderesse, donc] et livrés clé en main, *les voyages de motivation mettent en scène ce que le monde recèle de meilleur...*", afin rien moins que "[d'] *inscrire* (sic) une page de l'histoire de [l']entreprise." Et encore : "*Motivation and loyalty consultancy and operations. With our rewards solutions : gift and travel vouchers, gift catalogues, incentive travel and events. Accentiv' has the experience and the staff to answer all your needs. To motivate your co-workers, your distributors and your clients... consult Accentiv'.*" <sup>21</sup>  
No comment, isn't it ?

### 9. Comme on fait son lit on se couche

Accor, entreprise modèle, au service des entreprises et des Pouvoirs publics, qui rend la vie, le travail et la consommation simples comme la signature d'un chèque, opère d'autant mieux la fusion parfaite entre les concepts jumeaux de Travail et de Divertissement, que le groupe est avant tout une multinationale spécialisée dans l'hôtellerie ("Leader européen et groupe mondial, Accor occupe une position unique avec près de 4 000 hôtels de l'économique au luxe" <sup>22</sup>), sous les enseignes *Formule 1, Ibis, Mercure, Novotel* et *Sofitel*, pour n'en citer quelques unes. Cette *gamme* se complète également d'une chaîne de "Sites Accor Vacances" pour le "*farniente*" sur mesure, qui comprend encore les enseignes *Accor Thalassa* et *Coralia Club*. Mais là, comme ailleurs, si les entreprises sont en propres les *clients* d'Accor, le "*bien-être*" auquel ils ont droit semble devoir se faire au détriment de celui des *travailleurs* du groupe, pour lesquels les "performances" demandées ne s'accompagnent certes pas des mêmes "*récompenses*" <sup>23</sup> - malgré la *valeur faciale*, que tente continuellement d'afficher Accor, en prétendant pratiquement agir comme un acteur social de premier plan, en émettant par exemple les *Tickets S* : "Le Ticket S est une

*nouvelle forme d'aide sociale qui facilite la réinsertion et le retour à l'autonomie.* Destiné aux personnes en situation de précarité (candidats réfugiés, chômeurs, minimexés...), le Ticket S est un bon d'achat, *financé par des institutions*, qui permet d'acquiescer une aide alimentaire ou vestimentaire." <sup>24</sup>

Après *l'Etat-providence*, voici sans doute venu le temps de *l'Entreprise-providence*, aujourd'hui admise presque naturellement pour partenaire privilégiée – voire *initiatrice* ! – de la politique sociale des Pouvoirs publics, que ce soit en matière d'emploi, d'éducation, de santé publique, etc. On n'arrête pas le Progrès... *social* !

**Alain VAN HAVERBEKE**  
**09.2004**

<sup>1</sup> Dialogue figurant sur la dernière page de Tintin au Congo.

<sup>2</sup> Extrait de l'argumentaire présent sur le mail d'information "Carrière Push" du 12 août 2004, destiné aux demandeurs d'emploi inscrits sur "Références.be", s'agissant d'un sondage intitulé : "Oubliez-vous vraiment votre travail pendant les vacances". C'est moi qui souligne.

<sup>3</sup> A entendre dans notre propos, comme travail *salaré*.

<sup>4</sup> Grossin W., *Le travail et le temps*, Anthropos, Paris, 1969, p. 163-165

<sup>5</sup> Pour mettre encore en avant l'aspect *primordial* des photos de vacances, signalons cette opération promotionnelle annuelle de la Fnac, qui, en cas de perte ou d'endommagement du film photo de vos congés par ses services, vous rembourse rien moins que... vos vacances !

<sup>6</sup> Voir à ce sujet mon article : "La dimension de l'espace public et sa réappropriation" in : Collimateur n°1, mai 2003.

<sup>7</sup> Le Club Med annonce ainsi à ses clients potentiels du printemps, rien moins qu'une "Garantie Neige", assurant au "G. M." lésé un remboursement jusqu'à 300 € par personne, si la neige venait à manquer (moins de 40 cm d'épaisseur), à l'altitude de 2100 m du domaine skiable du Village. A voir sur : <http://www.clubmed.fr/cgi-bin/clubmed55/Statique/Bonsplans/BonPlanDetailNew.jsp>

<sup>8</sup> Extrait de l'argumentaire commercial du Club Med, disponible sur le site : [http://www.clubmed.fr/cgi-bin/clubmed55/Divers/News/NEWS\\_details.jsp](http://www.clubmed.fr/cgi-bin/clubmed55/Divers/News/NEWS_details.jsp), pour ces guillemets et les suivants.

<sup>9</sup> Slogan bien connu d'une chaîne de grands magasins.

<sup>10</sup> La "carte de contrôle" – dûment nommée donc – délivrée par les services du chômage, comporte un volet informatif intitulé : "Extrait de vos obligations en tant que chômeur". Significativement, on notera qu'il n'y est nullement fait mention de quelconques *droits en tant que chômeur*.

<sup>11</sup> Extraits des divers argumentaires présents sur le site de Disneyland Resort Paris, pour ces guillemets et les suivants ; disponibles sur le site : [www.disneylandparis.com](http://www.disneylandparis.com). C'est toujours moi qui souligne.

<sup>12</sup> Voir à ce sujet, l'enquête de mars 1999, intitulée *Disney / Censure & Syndicats*, sur le site : <http://perso.club-internet.fr/salle/Parcs/Censure.html>

<sup>13</sup> En-tête de la rubrique "De la Magie dans votre CV", sur le site Disney.

<sup>14</sup> Extrait du "métaguide" du Gouvernement fédéral : "Lorsque l'utilisateur a sélectionné une entreprise agréée, celle-ci lui envoie, selon les modalités

convenues, un travailleur qui effectuera le (ou les) service(s) souhaité(s). Par heure de travail prestée, l'utilisateur remet au travailleur un titre-service daté et signé."

<sup>15</sup> Extrait du "métaguide" du Gouvernement fédéral, sur le site : <http://meta.fgov.be/pc/pce/pcet/frcet13.htm#utilisateurs>. Pour ces guillemets et les suivants.

<sup>16</sup> Sur ce point, voir l'article de la FGTB : "Titres-services : des balises, mais : Le projet de loi crée un sous contrat de travail" in, *Syndicats*, n° 7, 5 décembre 2003, sur le site : <http://www.fgtb.be/PDF/fr/Syndicat/2003/dw031205/p07.pdf>

<sup>17</sup> Frank Vandenbroucke, socialiste flamand (SPa), est le Ministre fédéral de Affaires sociales qui a *imaginé* cette mesure *en faveur* de l'emploi.

<sup>18</sup> Source FGTB, *op. cit.*

<sup>19</sup> Voir le site de Accor Services Belgique, pour ces guillemets et les suivants. C'est toujours moi qui souligne : [www.accorservices.be/fr/quisommesnous/notremetier/positionnementvocationobjectifs/positionnementvocation.asp](http://www.accorservices.be/fr/quisommesnous/notremetier/positionnementvocationobjectifs/positionnementvocation.asp)

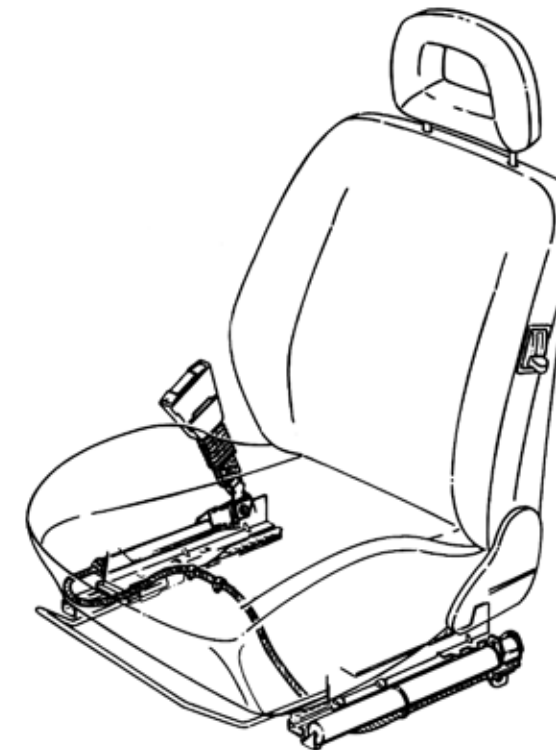
<sup>20</sup> Ce mot, bien que mis ici grammaticalement au pluriel, est inconnu au dictionnaire de la langue française, puisqu'il s'agit d'un mot anglais signifiant "encouragements". Voir à l'adresse Web suivante : <http://www.accorservices.be/fr/notreoffredeservices/ameliorerlaperformance/voyages/voyages.asp>

<sup>21</sup> Argumentaire du site dédié de Accentiv' : [www.accentiv.be](http://www.accentiv.be)

<sup>22</sup> A ce sujet, voir le site : [http://www.accor.com/fr/groupe/activites/hotellerie/activites\\_hotellerie.asp](http://www.accor.com/fr/groupe/activites/hotellerie/activites_hotellerie.asp)

<sup>23</sup> Dans le cadre d'une grève très longue qui touchait préalablement les secteurs des fast-food, en France entre 2002 et 2003, des femmes de chambre africaines de la société Arcade, sous-traitant d'Accor, déjà en grève depuis sept mois se sont jointes au mouvement, pour protester contre leurs "conditions de travail indignes". Voir : M. Chollet, "Les "Mc Jobs" entament leur deuxième année de lutte" in : Le courrier, 30 oct. 2002, sur le site : <http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=1904> – Sur ce conflit social, voir également : [http://alternativelibertaire.org/index.php?dir=journal/al117&page=117\\_05.htm&n=1](http://alternativelibertaire.org/index.php?dir=journal/al117&page=117_05.htm&n=1)

<sup>24</sup> C'est moi qui souligne. Voir sur le site : <http://www.accorservices.be/fr/admin/secteurpublic/secteurpublic.asp>



## SAFARI BOUCHERIE \*

Les bêtes

La bonhomie des bêtes

Il y faut des siècles

Des millénaires de domestication.

La pesanteur du bétail s'oppose à la vitesse du fauve comme le laboureur au chevalier, la rusticité bucolique aux météores de la poésie.

Les vaches engraisées dans les pâtures – seule coquetterie : jarret gainé de boue, queue balayant les mouches -, les ovins, les bovins, les porceaux, toute cette population a donné lieu au concept clé des temps modernes : La bêtise.

C'est à cette déesse, aussi décriée qu'elle est honorée, que je dédie cette ode, ô Bêtise dont les sécrétions lactées et la flore charcutière encombrant nos frigidaires, dont les hauts et bas morceaux remplissent notre assiette. Bestiau qui pâture nos paysages, pourquoi tant de mépris ? Serait-ce que notre condition se réfléchit dans la tienne et qu'il nous faut marquer la distance comme vis-à-vis d'un parent peu glorieux ; d'autant moins flatteur qu'il fait notre régal ?

Lenteur

Lenteur des phrases à décrire ce qui n'a lieu que dans l'espace démesuré d'un éclair – démesuré parce que l'étendue où l'éclair se déploie est sans rapport avec l'effraction de sa rapidité, la violence de son éclipse -

Comment une phrase, enchaînée à la suivante, comment un troupeau de phrases pourrait-il évoquer ce qui surgit avec la soudaineté de l'imprévisible ?

Imprévisible pour la bête, cela va de soi, bœuf, veau, mouton, porc qu'on achemine sans ménagement jusqu'à l'endroit de son exécution – d'autant plus sommaire qu'elle est massive et ne prend en compte que l'unité, le nombre, la quantité de cadavres à produire. En somme, la somme.

Assassinat grégaire.

Comment la patience des mots pourrait-elle s'accommoder d'un moment aussi fulgurant ?

L'équarrisseur, pressé de souffler la chandelle qui grelotte sous la voûte de ces crânes confus,

Plonge une tige de métal pour attiser les nerfs

En arracher des bouquets d'étincelles

Plante un fer entre les yeux pour tisonner les braises d'un foyer à l'agonie

Et la gelée cervicale

De trembler d'une souffrance explosive

Pour l'animal, l'essence du vivant ne se distingue pas de sa manifestation.

C'est aux abattoirs, ce temple à la mesure de la modernité, c'est au sein de cette nécropole industrielle, chambre nuptiale des supplices, que l'âme – ainsi nommée par les Anciens dans leur jargon superstitieux – se révèle sous un jour tragique : Immense et convulsive douleur.

Les exécuteurs, bottés, gantés et cuirassés de caoutchouc, sont d'un sérieux brutal, leur silence écrase. L'idée ne viendrait à personne de s'esclaffer, de profaner le rituel qui préside au passage de vie à boudins, côtelettes, filets, contre-filets, saucisses...

**Luc RICHIR**

**Abattoirs d'Anderlecht, années 1980**

*\* A l'origine, ce texte a été rédigé en écho à des photographies prises aux Abattoirs d'Anderlecht, par l'auteur. Ces photographies sont jusqu'ici restées inédites, comme le texte. A la demande de l'auteur, les photographies sont désormais disponibles en regard de son texte, sur notre site Web : <http://collimateur.obscurance.net>*



De manière assez intéressante, c'est quelque chose qui s'est comme *institué* entre nous.  
C'est *ce plaisir-là*, parfois complètement isolé de tout autre, aux attendus et aux formes proches, pourtant.

On est précisément dans cette sphère de la jouissance sexuelle, mais dont, s'il fallait se la représenter métaphoriquement comme un bulbe – un oignon, mettons – cette caresse-là précise, se situerait (devrait se situer) théoriquement à la périphérie, dans les couches supérieures de ce qui participe indéniablement d'une *atmosphère*.  
Supérieures, ici dans le sens d'*éloignées du centre* de gravité, s'entend.

(Juste) Un préliminaire, en quelque sorte.

De ce qui ne saurait qu'exceptionnellement – ce n'est pas moi qui le dis, cela ne se pourrait pas, puisque je fais ici la démonstration du contraire – advenir en tant qu'acte sexuel "complet" (on ose généralement le terme de "normal") : Un coït, pour tout dire.

La pénétration de la verge (érection du sexe masculin sous l'effet de l'excitation sexuelle) dans le conduit vaginal (lubrification du sexe féminin sous l'effet de l'excitation sexuelle également), et l'éjaculation du sperme (ou "éjaculat", ou "semence", ou "liquide séminal") au fond de celui-ci, favorisant la reproduction *proprement* dite (la fécondation de l'ovule par un spermatozoïde), de l'espèce ainsi perpétuée, etc.

Ce dont je parle, c'est de sa bouche.  
Ce qui la *lubrifie*, c'est sa salive.  
Ce qui en fait le fond, n'est qu'une sorte de *butée* très réactive, préservant d'entrer plus avant. Plus profondément.  
Ses joues comme parois latérales.  
Ses dents comme bornes dures.  
Son palais comme creux ferme.  
Sa langue comme tapis spongieux ou rugueux, selon.  
Ses lèvres, comme *lèvres*.

Revenons à notre *oignon*.

L'éjaculation s'ensuit.  
Ce geste est alors son propre prélude et sa propre fin.  
Ce n'est pas comme une peau *superficielle* qui se devrait d'être ôtée pour accéder à une sorte de quintessence charnue, présente en un centre plus dense. Pas une *strate*.

Ce geste de la bouche – de toute la bouche – n'est pas un *pis-aller*, comme le *détour nécessaire* à un *accomplissement* coïtal *plus profond*...  
C'est un geste qui se pense dans sa globalité, dans sa fin.  
De la gourmandise au dégoût. Oui. Au grand dam d'elle... C'en est drôle.

Parfois, elle avale : Hop ! Brruerk !  
Parfois, elle retrouve ses jambes et s'en va. Cracher. Rincer, boire l'eau.

Plus fort qu'elle.  
Autant la gourmandise, donc (avant).  
Autant le dégoût, donc (après).

Cela dépend assez de la texture, semble-t-il.  
Celle du moment, dont serait tributaire, outre la sensation proprement dite, le goût lui-même.

La fluidité de l'ensemble semble bien préférable à l'épaisseur.

C'est comme de jouir, à chaque fois, c'est tout à considérer sur l'instant.

C'est entre nous, de toute façon.  
Pourquoi pas à la vanille ? Le goût, le parfum ?

Une friandise, récompensant la gourmandise.  
On en est loin.  
Non seulement, ça ne *goûte* pas bon, mais ça ne *sent* pas bon !  
On est d'accord.  
Une sorte de musc.

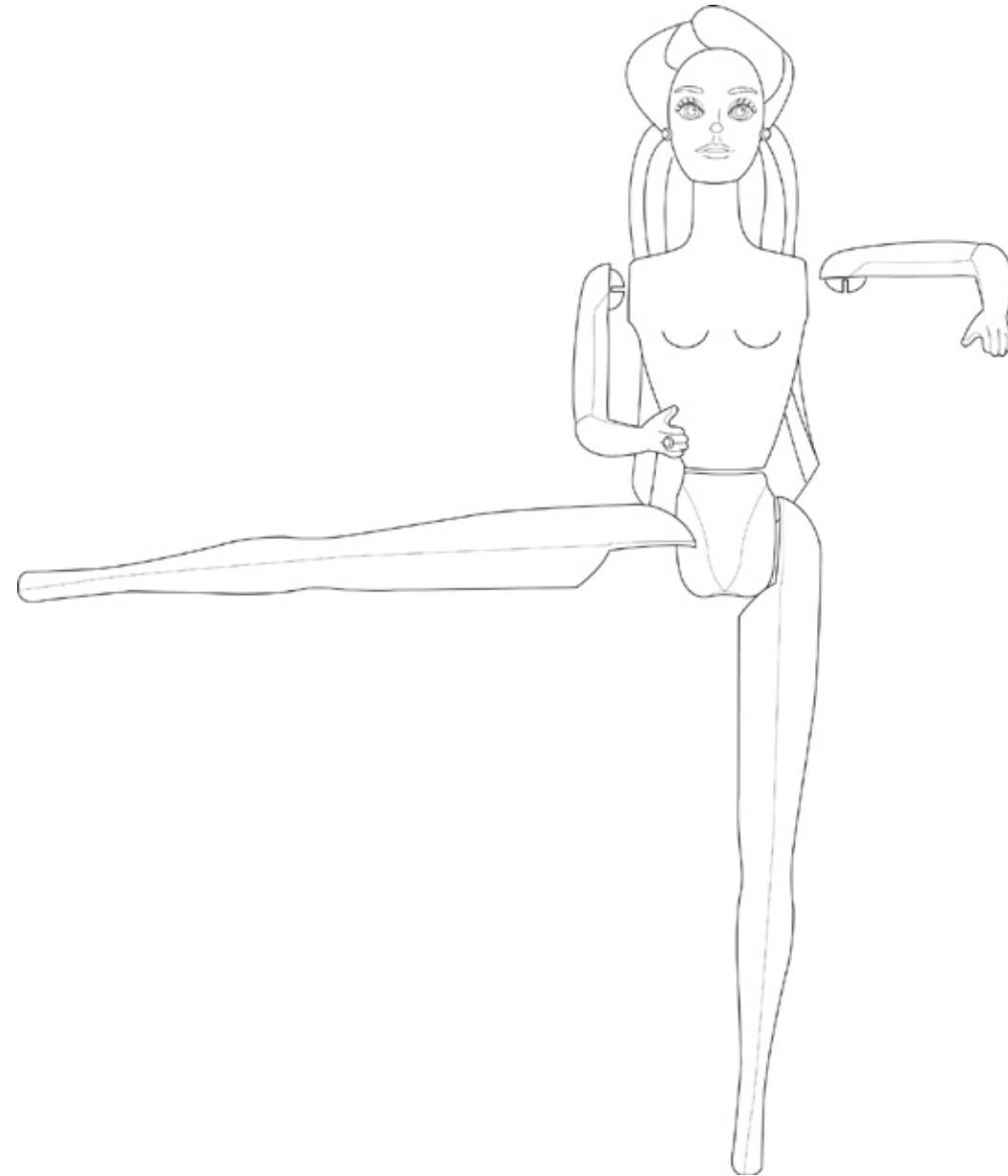
Et... l'orgasme *sans* l'éjaculation... ?  
Aah oui ! Bien.  
Y'a des techniques...  
Y paraît...  
Américaines, comme le *management*.

Retenir son sperme, comme l'on *gère* des "ressources humaines".

Aux sens propres.

Alexandre DALICIA  
03.2004

\* Ce texte se veut être un écho ironique et poétique au texte "Expression orale" de A. Van Haverbeke, paru dans le Collimateur n°3, de Novembre-Décembre 2003.



1. De la visibilité du monde et de son inventaire...

L'Europe méditerranéenne à l'échelle 1/18.000.000 – Des visages maquillés décontenancés – Une légende en couleur des sols du Luxembourg – Un croisé avec son épée, son fourreau, sa cape, sa cotte de maille et son bouclier – Une vamp en uniforme – Une plante, ses feuilles, sa fleur et son fruit – Des cyclistes – Le visage d'une aborigène – Des métiers à tisser – La taille d'une femme vissée dans un corset de cuir...

2. Simulation et indifférence.

Aujourd'hui, écrit Baudrillard, le signe s'est "dégagé de cette obligation archaïque qu'il avait de désigner quelque chose, il [est devenu] (...) libre pour un jeu structural, ou combinatoire, selon une indifférence et une indétermination totale" <sup>1</sup>. Nous vivons dans une ère de simulation complètement ouverte, où des termes autrefois contradictoires ou "dialectiquement opposés" <sup>2</sup> sont devenus parfaitement commutables. Dans ce contexte, ce qui constituait des critères de valeurs (au départ, humanistes) a été complètement noyé dans un système d'images et de signes, dans un code basé sur la neutralisation et l'indifférence. <sup>3</sup>

Les figures, extraites de leur contexte d'origine, de leur espace et de leur temps par Thierry Tillier, semblent se côtoyer indifféremment sur ses étendues de papier blanc. Le visage apathique d'une aborigène peut avoisiner le corps provocant d'un mannequin élancé, et les photos d'enfance, se présenter sur de vieilles cartes politiques lithographiées... Pour l'artiste, il s'agit de n'avoir aucun *a priori* sur les images manipulées. Dans ce cas, on peut se demander ce qui distingue cette activité de ce que Baudrillard dénonce : un système qui réduit tout terme, toute figure, à l'indifférence et à la neutralisation en le rendant "parfaitement commutable" avec son voisin. <sup>4</sup> Tout peut figurer dans les collages de Thierry Tillier, mais on n'y retrouve pas tout. A partir du moment où un "choix draconien" <sup>5</sup> s'opère au niveau de la sélection des images, on s'éloigne forcément d'un système noyant les images

dans la neutralité et l'indifférence. Cependant, il est vrai qu'aucune règle ne pourrait résumer ces critères de sélection.

3. Miroir-

Comment expliquer, pour le reste, que cet artiste (qui se situe clairement en retrait et qui lutte quotidiennement contre un système basé sur une économie de marché ultra-libérale) puise justement de nombreuses sources dans une imagerie issue de la fantasmagorie capitaliste ?

Dès le départ, Thierry Tillier opte pour une position de recul et de résistance. L'écriture, la plastique et l'engagement politique s'imposent à lui, suite à sa découverte des textes de Marcuse et, très vite, ce travail individuel prend une tournure collective. Il se rapproche alors de mouvements tels que *Fluxus*, pour participer ensuite, activement, à des réseaux de *Mail Art*. Au cœur de cette pratique, on retrouve une volonté de fonctionner en circuit autonome, une indépendance manifeste vis-à-vis du marché de l'art et une mise en péril du rapport institué traditionnellement entre le spectateur/consommateur et l'artiste/producteur. De nombreuses règles, déterminées à l'origine par la culture environnante et par la société, sont modifiées en profondeur par le réseau et pratiquées en son sein. De cette nouvelle structure opérationnelle va déboucher une formulation artistique complexe qui favorise une réelle prolifération de signes, en lien étroit avec leurs auteurs, mais dégagés, par ailleurs, de leur stricte *appartenance* à ceux-ci.

Il y a dans ce mouvement, une stratégie de retrait qui est mise en place par les intervenants. De nouveaux modes d'échange se dessinent, qui définissent un nouveau territoire, un nouveau champ, dans lequel ils vont pouvoir fonctionner. Le mouvement est collectif mais le travail, lui, est profondément solitaire. <sup>6</sup> Car rien ne permet d'affirmer qu'un envoi suscitera un retour significatif : Un *message* peut effectivement avoir été expédié en pure perte. "Chaque parole du discours [, prise isolément,] est fragmentaire [et] insuffisante" <sup>7</sup>. La relation discursive qui lie les différents participants d'un tel réseau entre eux est

donc fondamentalement *instable*. Si "[la parole] ne trouve son sens (...) que dans l'espace et la durée où se clôt l'échange"<sup>8</sup>, ces artistes s'investissent pourtant dans un tissu communicationnel très vaste, et foncièrement *ouvert*. Un problème se pose aujourd'hui dans la mesure où ces possibilités d'expression se sont vues profondément restreintes. En effet, cette dynamique, que l'on pouvait encore rencontrer dans les années quatre-vingt, n'existe plus à l'heure actuelle. L'artiste insiste d'ailleurs sur ce fait : Sa pratique du mail art s'est développée dans un contexte historique bien précis. A l'époque, le fait de prendre position de manière collective était une *évidence*... et cette expression était par ailleurs politique.

#### 4. Saisie « »

Baudrillard met en évidence trois "ordres de simulacres" qui s'enchaînent dans la société occidentale : la *contrefaçon* (de la renaissance à la révolution industrielle), la *production* (pendant l'ère industrielle), et la *simulation* (période actuelle, gouvernée par le code).<sup>9</sup>

Pour illustrer l'analyse qu'il fait de la période actuelle (basée sur une métaphysique indéterministe du code<sup>10</sup>), Baudrillard prend l'exemple du strip-tease, qui est symptomatique de son mode de fonctionnement. Il écrit : "[Le strip-tease] réfléchit le corps dans [un] miroir de gestes et selon [une] abstraction narcissique rigoureuse – le gestuel étant l'équivalent mouvant [d'une] panoplie de signes, de marques à l'œuvre par ailleurs dans la mise en scène érectile du corps à tous les niveaux de la mode, du maquillage [et] de la publicité"<sup>11</sup>. Les collages de Thierry Tillier ne sont-ils pas du même ordre puisqu'ils nous renvoient eux aussi, comme par réfraction, les images de ces pin-up glamour en imprimé sur papier glacé ? Baudrillard va même jusqu'à préciser : "(...) les gestes dont la fille s'entoure (dénuder, caresser, et jusqu'à la mimétique de la jouissance) sont ceux de 'l'autre'. Ces gestes tissent autour d'elle le fantôme du partenaire sexuel. Mais du coup cet autre est exclu, puisqu'elle se substitue à lui"<sup>12</sup>. Là aussi, une comparaison peut être faite avec les collages de Tillier où tant de femmes, au visage *interloqué*, la bouche *entrouverte* (saisie entre *parole* et *jouissance*), répétant sans cesse le rituel des gestes du plaisir qui sur elles

pourraient être réalisés, s'offrent à notre regard, sublimes et intouchables.

"Ce que l'oeil voit et convoite...", retranscrit Thierry Tillier, "...que *ta* main s'en saisisse", précise-t-il, *retouchant sensiblement* l'énoncé du mystique rhénan Jean de Brûnn. *Prescription* individuelle à la vie et à son accomplissement par les sens ou douce ironie à l'adresse d'un *spectateur extatique*, figé dans la contemplation de cette esthétique outrancière ? Thierry Tillier sème en tout cas le doute face à ces images de corps "se décrivant eux-mêmes" et paraissant univoques. Il déterritorialise ces figures féminines, les expatrie, crée une rupture, un *déchirement*. Ces dernières *générations* de top-modèles aux attitudes *maîtrisées* et aux *tirages illimités*, retrouvent la singularité d'une découpe *accidentelle*, d'un défaut d'impression ou simplement la possibilité d'être *altérées*. On peut, à ce niveau, penser aux débuts du pop art (le pop anglais notamment), où certains artistes vont également développer une réelle "conscience du matériau choisi" et un "instinct de collecte"<sup>13</sup> des images diffusées dans leur quotidien.

C'est bien avec le pop art que l'on prend conscience de l'intérêt à intégrer l'imagerie érotique issue des *mass media* au sein de l'activité créative. Et c'est dans ce cadre que va se développer une *recherche esthétique* tout à fait spécifique participant d'une "déification dépassionnée de l'objet commun"<sup>14</sup>.

Baudrillard décrit le strip-tease comme étant une activité contraire à la vie, basée sur une fascination fétichiste qui relève de la manipulation pure (il prend l'exemple de la poupée qui est faite pour être continuellement habillée et déshabillée). Il ne l'envisage pas comme "un jeu de dépouillement de signes vers une 'profondeur' sexuelle, [mais] au contraire [comme] un jeu ascendant de construction de signes (...)"<sup>15</sup>. Les collages de Tillier se formulent, eux, dans un aller-retour permanent entre la prolifération de ces signes et leur occultation partielle ou leur disparition. Ces effigies appliquées ou arrachées, renvoient naturellement aux affiches de Villeglé et de Rotella, mais également aux collages de Schwitters. Pour Thierry Tillier, un collage n'est jamais achevé, certaines images peuvent toujours être ajoutées ou arrachées, et celui-ci peut même être complètement détruit au final. Tout est *disponible*, seule subsiste la possibilité de retravailler

de manière incessante ces matériaux naturellement *altérables*. C'est une sorte de digestion.

#### 5. Post Scriptum...

Pour terminer son analyse sur le strip-tease, Baudrillard écrit : "La fascination du strip-tease (...) viendrait donc de l'imminence de découvrir, ou plutôt de chercher et de ne jamais parvenir à découvrir, ou mieux encore de chercher par tous les moyens à ne pas découvrir qu'il n'y a rien"<sup>16</sup>. Cette perspective nihiliste, on la retrouve également dans le travail de Thierry Tillier, mais chez lui, *a contrario*, elle est associée à une activité extrêmement *jouissive*. C'est pour cela qu'on a envie de rapprocher son travail de certains aspects de la culture décadente de la Vienne fin de siècle. Si on peut considérer que "la vieille Autriche [était] (...) ce vide, [et qu'elle était] surtout la connaissance et la dissimulation de ce vide (...)"<sup>17</sup>, on peut également mettre en valeur l'activité créative extrêmement *jubilatoire* qui y était intimement liée.<sup>18</sup> Les collages de Tillier peuvent être assimilés au "non-style" de la Ringstrasse viennoise (par exemple) qui se manifeste comme une "coexistence décousue d'éléments hétérogènes et inauthentiques, [devenant] l'expression vraie de l'inauthenticité de toute la vie moderne et de l'individu lui-même, qui apparaît toujours pluriel"<sup>19</sup>. En somme, on peut effectivement les mettre en perspective avec cette culture décadente d'où avait émergé une *esthétique* se révélant à travers les "perturbations provoquées par l'idée de Mort dans le Divertissement (...)"<sup>20</sup>.

#### 6. Nota Bene !

C'est souvent à travers l'ornement que cet univers éclaté retrouve son unité, mais c'est aussi dans ce miroitement sans fin, cet abîme, que se dissolvent les figures individuelles (on pense à l'œuvre de Klimt par exemple). Chez Thierry Tillier, tout comme dans beaucoup de récits symbolistes, les silhouettes individuelles peuvent se perdre dans l'espace. Le regard des figures féminines sont extraites, laissant tantôt apparaître la blancheur du papier sur lequel elles ont été apposées, et tantôt les images qui les ont précédées. Une carte évoquant les épisodes des

conquêtes de Philippe Lebon peut orner des seins arborés lors d'un défilé de haute couture qui peuvent eux-mêmes compléter l'effigie d'une vierge du moyen-âge. C'est comme une histoire qui s'impose, où tout est susceptible de prendre le relais de tout. Les images en viennent même à *faire corps* entre elles : les muscles tendus d'une femme apparaissent de même nature que les reliefs d'une chaîne de montagne et les sangles de cuir rejoignent les artères d'une carte routière. Ces reproductions ne sont pas juxtaposées, elles se succèdent et se superposent sur le papier, se dessinant alors comme suivant une nouvelle *chronologie*... qui semble sans fin.

**Annabelle DUPRET  
10.2004**

<sup>1</sup> J. Baudrillard, *L'échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard, (Coll. "NRF – Bibliothèque des sciences humaines"), 1976, p.18.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>3</sup> *Loc.cit.*

<sup>4</sup> *Loc.cit.*

<sup>5</sup> Propos de l'artiste lors d'un entretien. Août 2004.

<sup>6</sup> *Loc.cit.*

<sup>7</sup> J-P. Desgoutte, *L'Utopie cinématographique Essai sur l'image, le regard et le point de vue*, Paris, L'Harmattan (Coll. "Champs Visuels"), 1997, 18.

<sup>8</sup> *Loc.cit.*

<sup>9</sup> J. Baudrillard, *op.cit.*, p.77.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.89.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.166.

<sup>12</sup> *Loc.cit.*

<sup>13</sup> M. Livingstone, *Pop Art. A continuing History*, Londres, Thames & Hudson, 2000, p.43.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.10. On pourrait également parler d'une "Esthétique de l'Indifférence" pour reprendre l'expression de Maria Roth au sujet de Jasper Johns. M. Roth *The Aesthetic of Indifference*.

<sup>15</sup> J. Baudrillard, *op.cit.*, p.167.

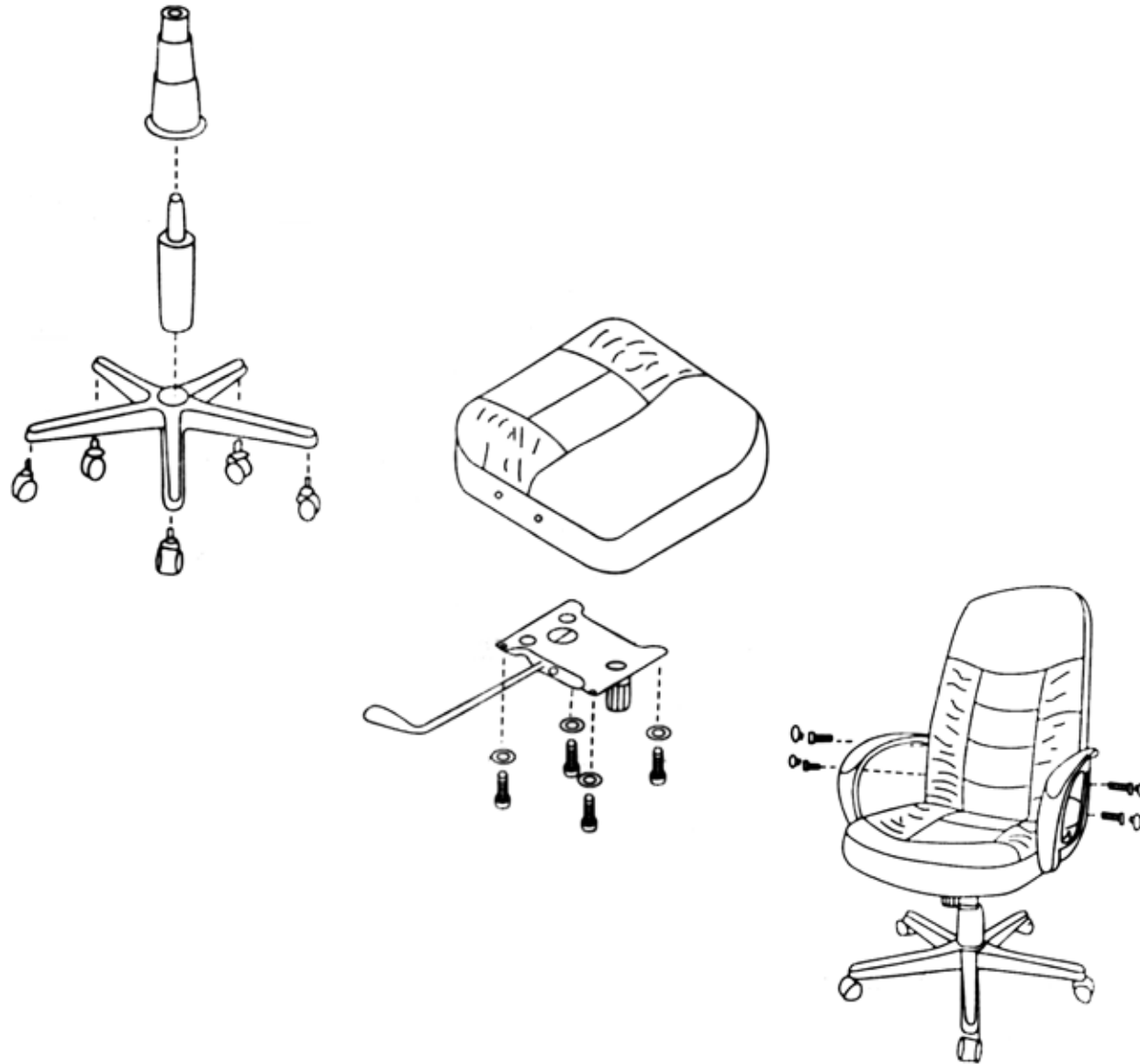
<sup>16</sup> *Ibid.*, p.169.

<sup>17</sup> C. Magris, "Le Flambeau d'Ewald", in : J. Clair (dir.), *Vienne 1880-1938. L'Apocalypse joyeuse*, Paris, éd. du Centre Pompidou, 1986, p.24.

<sup>18</sup> Alors qu'un Empire est en train de s'effondrer, les acteurs viennois développent une activité artistique et intellectuelle absolument inouïe.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>20</sup> M. Guiomar, "Principes d'une esthétique de la mort", Paris, Le Livre de Poche (Coll. "Biblio essais"), 1967, p.70.



Avant l'usage de *la violence comme modalité du spectacle*, prôné par le terrorisme spectaculaire actuel, existait dans les années septante un terrorisme révolutionnaire qui prônait le recours à *la violence comme modalité de la lutte prolétarienne internationale*.<sup>1</sup>

La RAF (*Röte Armee Fraction* – Baader-Meinhof), constituée dans la lignée des violence policières de 1967, lors de la visite du Shah d'Iran et également l'assassinat du leader étudiant Rudi Dutschke en 1968, développa en Allemagne des actions de guérilla urbaine violemment anticapitaliste (attentat aux bombes incendiaires contre deux grandes surfaces à Berlin en avril 1968), anti-impérialiste ("(...) destruction de l'ordinateur U.S. chargé de programmer les bombardements du Viêt-nam"<sup>2</sup>) et antifasciste ("... la RFA a gardé (...) les fonctionnaires qui avaient déjà servi sous le fascisme, elle a confié le commandement de l'armée allemande à des officiers qui (...) avaient forcément été officiers aussi sous Hitler, elle a gardé des professeurs qui commençaient leur cours avec le salut fasciste (...) "<sup>3</sup>), à l'encontre de l'Etat allemand (RFA) et des Etats-Unis, force tutélaire omniprésente sur le sol ouest-allemand dans l'après-guerre. Ulrike Meinhof exprime dès 1962 dans la revue *Konkret* dont elle est alors l'éditorialiste, la nécessité de "(...) reprendre le débat sur la violence et la contre-violence. La contre-violence, c'est le risque même de la violence, là où la brutalité de la police détermine la façon d'agir, là où à l'intervention paramilitaire de la police il est répondu par des moyens paramilitaires."<sup>4</sup> Face à la brutalité policière, la RAF va donc utiliser les moyens de la violence terroriste diffuse, afin de souligner encore le systématisme avec lequel l'Etat organise la répression, jusqu'à mettre à mal ses propres prétentions démocratiques, en édictant des lois d'exceptions (*Berufsverbot* – Interdiction professionnelle) favorisant "[la] suspicion [et la] dénonciation à l'égard de toute forme d'anticonformisme (...)"<sup>5</sup>, et ce, afin de combattre plus efficacement la RAF par "(...) le renforcement de la surveillance et des prérogatives policières". La fin justifiant (tous) les moyens, les Autorités ouest-allemandes arrêtent en juillet 1972 tous les principaux chefs de la RAF (Baader, Meinhof, Raspe, Meins et Ensslin) et instaurent immédiatement à leur encontre des conditions de détention

particulièrement dures<sup>6</sup>, en isolement complet, avant de procéder un par un, à leur élimination physique par le *suicide*.

Par sa tactique diffuse, la RAF tentait de semer la panique dans les rangs étatiques en privilégiant somme toute une certaine invisibilité et une violence apparemment aveugle – ce qu'elle deviendra inmanquablement par la suite, du fait même d'un certain *aveuglement* sur les buts politiques à poursuivre, et littéralement, sur les *objectifs à atteindre* à long terme. Sans qu'elle puisse faire réellement l'économie de la récupération spectaculaire par les médias – l'action terroriste repose d'ailleurs en partie sur l'usage délibéré de cette véritable caisse de résonance, pour le meilleur et pour le pire – la RAF menait une lutte dont les buts politiques déclarés visaient précisément à affranchir *le peuple* du carcan idéologique capitaliste, dont un des moyens de coercition indéniables est la consommation spectaculaire, elle-même. Fût-elle celle du terrorisme.

Alain VAN HAVERBEKE  
08.2003

<sup>1</sup> "Prolétariat" n'est pas un concept tiré de la doctrine génétique fasciste, il désigne un rapport. Le rapport de la guérilla au peuple renvoie au rapport du prolétariat à l'état impérialiste. Rapport défini comme lutte à mort, antagonisme, guerre de classe", fragments de la déclaration des prisonniers de la RAF, in : U. Meinhof, *Mutinerie*, Paris, Ed. des Femmes, 1977, p. 157.

<sup>2</sup> Introduction du livre : *Ibid.*, p. 4.

<sup>3</sup> ID., *Konkret* n°5, 1962, cité in : *Ibid.*, p. 7.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>5</sup> Bonanate L., *Le terrorisme international*, Ed. Casterman (Coll. "XX<sup>e</sup> siècle"), 1994, p. 158, pour ces guillemets et les suivants.

<sup>6</sup> A ce sujet, lire *Lettre d'une détenue dans le couloir de la mort*, in : U. Meinhof, *Mutinerie*, p.125.

Lire également *Lettre de Ulrike Meinhof à Hanna Krabbe*, in : *Ibid.*, p.169.

#### LA DOULEUR NOUS SURVIT

La douleur nous survit. Sans elle, il serait impossible d'ébaucher les gestes qui repoussent la mort dans une imminence chaque jour plus pressante. Tout ce que j'écris est taillé dans le cristal de la douleur. Il n'est pas un mot qu'elle n'inspire, pas un regard qui ne s'enchant du spectre de mes larmes. En passant devant une maison vide, j'ai cru voir une lampe si blonde qu'elle semblait coiffée de lumière. Il n'y avait personne dans la pièce, hormis cette clarté qui attirait les yeux comme pour se donner un visage.

**Luc RICHIR**  
*(non daté)*

#### COMITE DE REDACTION

Alain Van Haverbeke                      Rédacteur en chef  
Annabelle Dupret                        Rédaction-Communication  
Despina Euthimiou                        Relations Publiques

#### ONT COLLABORE A CE NUMERO

Alexandre Dalicia (OBSCURESCENCE)  
Hugues Esteveny  
Luc Richir

#### MISE EN PAGE ET GRAPHISME

KRIMINEILZAT Productions



KrimineilzatProd@hotmail.com  
<http://krimineilzat.obscurecence.net>

CORRECTIONS  
Ana do Carmo Alfacinha Leitão

IMPRESSION  
Prima Copy Shop  
Av. de la Couronne, 416 - 1050 Bruxelles  
Tel/Fax : +32 (0)2 648 76 05  
E-mail : primacopy@skynet.be

#### C O L L I M A T E U R

Rue Valduc 184 - B-1160 Bruxelles

[collimateur@hotmail.com](mailto:collimateur@hotmail.com)  
<http://collimateur.obscurecence.net>  
+32 (0)486 31 73 49 - +32 (0)485 80 95 84

Numéro 06 - 2<sup>e</sup> Année - Septembre-Décembre 2004

Editeur responsable : Alain Detilleux Rue Valduc 184 - 1160 Bruxelles

NOUS LIRE

*Belgique*

LE CHALET DE HAUTE NUIT asbl  
Rue Cluysenaar 15 - 1060 Bruxelles

3DÉSTRUCTURE  
Grand Place 9-10 - 6001 Charleroi

BIBLIOTHEEK HOOGESCHOOL SINT-LUKAS  
Rue des Palais 70 - 1030 Bruxelles

*Québec*

ARTEXTE  
Centre d'information en art contemporain  
460 Rue Ste Catherine Ouest, # 508  
Montreal (Québec) H3B 1A7

NOUS TROUVER

*Belgique*

Librairie ADEN  
Av. Bréart 44 - 1060 Bruxelles

Librairie PEINTURE FRAÎCHE  
Rue Tabellion 10 - 1050 Bruxelles

Librairie POSADA (> *tous les numéros*)  
Rue de la Madeleine 29 - 1000 Bruxelles

Librairie TROPISMES  
Galerie des Princes 11 - 1000 Bruxelles

Librairie AGORA  
Agora 11 - 1348 Louvain-la-Neuve

LE COMPTOIR  
20 en Neuvise - 4000 Liège

Librairie NOUVELLE  
Passage de la Bourse 4-6 - 6000 Charleroi

MAC's (Musée des Arts Contemporains)  
Rue Ste-Louise 82 - 7301 Hornu

*France*

Librairie du PALAIS DE TOKYO  
Av. du Président Wilson 13 - F-75016 Paris

Librairie LA MUSARDINE  
Rue du Chemin vert 122 - F-75011 Paris

*Luxembourg*

CASINO LUXEMBOURG  
Rue Notre-Dame 41 - B.P. 345 - L-2013 Luxembourg

COLLIMATEUR CHEZ VOUS!\*

*Peur de rater le prochain COLLIMATEUR ?*

*Pas envie de (re)voir la tête du libraire ?*

*Marre des intempéries ?*

*Envoyez-nous un courriel à [collimateur@hotmail.com](mailto:collimateur@hotmail.com),  
et moyennant une somme ridicule que vous aurez eu  
le bon goût de verser sur notre Compte bancaire, il ne  
vous sera même plus nécessaire, pendant près d'un an  
(3 n<sup>os</sup>), de mettre les pieds dehors pour tenir entre vos  
mains, l'objet de votre légitime attente bimestrielle !*

Abonnement annuel (3 n°+ port) : **8 €**

\* Offre valable seulement pour la Belgique

Versement au Compte n° : 210-0118208-17  
Communication : Collimateur 5 numéros Nom Prénom

ISSN : 1780 - 3292

> COLLIMATEUR - Prix de vente : Belgique 2 € ; Europe 3 €



